

L'Assemblée Générale Extraordinaire du vendredi 13 mai débute à 19h25

35 votants présents - 42 pouvoirs

Propositions d'amendements

Mr Piriou demande pourquoi une refonte des statuts.

Anne Olivier explique que cette refonte est nécessaire par soucis d'égalité entre anciens et nouveaux adhérents, qu'il est important que le conseil d'administration se renouvelle ainsi que le bureau.

Isabelle Coutelard a confié la lecture de son message à une adhérente présente : concernant la modification des statuts, elle fait part de son étonnement car pour elle, l'AG 2021 n'a pas été validée suite à la non-conciliation. Et elle souhaite conserver le préambule (amendement).

Michel Mombrun rappelle que la fondation du café s'est déroulée avec une cinquantaine de personnes qui ont validé les statuts, donc s'il est nécessaire de supprimer la catégorie des membres fondateurs, c'est effacer l'histoire du café. Mais il faut être capable de passer à autre chose. Il rappelle sa volonté de quitter les responsabilités avant l'AG de juin dernier. MM quitte la salle à 19h55.

Alain Gavroy rappelle qu'il y a 5 ans Michel & Elisabeth Mombrun, Anne Olivier et Alain Gavroy visitaient le café et que cette aventure n'est rendue possible que par les bénévoles qui s'impliquent depuis le début.

Anne Olivier rappelle qu'il est important que les bénévoles soient tous considérés de manière égale.

Michel Oczkowski quitte le café à 20h05.

Votants présents : 33 pouvoirs : 40

EXAMEN DES STATUTS

Préambule : réflexion quant au contenu du préambule.

Odile Boileau demande s'il faut voter tous les articles les uns après les autres : non, mais ils seront projetés sur l'écran et relus par Alain Gavroy.

Art 1 : ras

Art 2 : pourquoi faut-il préciser l'accueil des personnes handicapées. Peut-être reformuler « l'accès à tous ».

Proposition de supprimer « notamment SNL » dans la formulation des associations partenaires.

Art 3 à 5 : ras

Art 6 : Demande concernant l'âge minimum pour adhérer au café.

Art 7 : ras

